

6 Société et Culture

Ici et ailleurs

• Cinéma

Escales documentaires de Libreville, aujourd'hui

Début ce lundi à partir de 18h 30, à l'Institut français, des escales documentaires de Libreville. Au programme de la cérémonie d'ouverture, qui verra la présence des autorités du ministère de la Communication et de la Culture, des membres du comité d'organisation, des partenaires à l'événement... la projection de deux films. A savoir, "Philippe Maury : Ombres et lumières d'une légende" de Maggic Yongou et, "Dernier conseil" de Jean-Claude Cheyssial.

• Santé

Atelier sur les droits de l'homme en entreprises

Pour une meilleure application des droits humains

F.B.E.M

Libreville/Gabon

Commencé, deux jours auparavant, l'atelier de formation sur les droits de l'homme en entreprises a pris fin, vendredi dernier, au siège du bureau régional de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à Libreville. Co-organisé par l'OIF, le Centre pour les droits de l'Homme et de la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) et le gouvernement gabonais, cet atelier auquel ont pris part plusieurs chefs d'en-



Photo : F.B.E.M

Les participants à l'atelier.

treprises affiliés à la Confédération patronale gabonaise (CPG) ainsi que quelques partenaires sociaux, leur a permis de se familiariser avec les "Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme". Qui vi-

sent un développement plus respectueux de l'homme. Qu'il soit employé, usager ou consommateur. Les participants ont donc, désormais, la charge de promouvoir et de veiller à l'application des ensei-

gnements reçus (Principes) dans leur environnement professionnel respectif.

« C'est une thématique qui arrive à point nommé, vu que notre pays avait besoin de s'imprégner d'un certain nombre de ces règles liées aux droits de l'homme en entreprises », a estimé, à la clôture des travaux, le directeur général des droits de l'Homme, Eric Dodo Bounguendza. Qui avait, à ses côtés, le directeur régional de la Francophonie, Boubacar Noumansana, et la Représentante du CNUDHD-AC, Dorothee Ndoh Ondobo Onguene.

Au titre des recomman-

dations, il y a entre autres, la proposition faite au gouvernement d'"un projet de Plan d'action national, en vue de l'application des lois existantes et le respect des droits de l'Homme par les entreprises". De même l'instauration, dans chaque entreprise, d'un "dispositif" permettant la prise en compte des droits de l'Homme dans les activités quotidiennes.

Ce dispositif pourrait être créé. A défaut, a-t-on souligné, d'être logé dans des départements déjà existants comme les Ressources humaines, ou la Qualité-Hygiène-Sécurité et Environnement (QHSE).